

CHARTRE D'UTILISATION DU COMPTE TWITTER
CREE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LITTERATURE ET SOCIETE 2016/2017
PROJET « MON MUSEE 2.0»

MIMES ROMEAS ET VAILLANT

1. En cours de littérature et société : j'utilise Twitter selon les consignes énoncées par les enseignants.
2. Au lycée : je peux utiliser Twitter sur un poste libre au **CDI Sully** si j'en ai fait la demande à l'adulte responsable et si l'usage est pédagogique.
3. Sur le temps personnel hors lycée, j'utilise Twitter pour :
 - répondre au travail demandé.
 - pour faire de la veille documentaire.
 - pour communiquer
4. Si je veux utiliser Twitter à des fins personnelles, je me crée des comptes spécifiques et indépendants de tout usage pédagogique.
5. Une fois mon cursus scolaire achevé, l'usage de mon compte Twitter est totalement libre.
6. Si je veux communiquer de façon personnelle avec un « follower », j'utilise le service des Direct messages.
7. Lorsque j'aborde un sujet de culture générale, j'insère un lien qui renvoie à un site (mon tweet s'en trouve enrichi).
8. Lorsque j'ai une information, un savoir ou une compétence, je les mutualise en les tweetant ou retweetant.
9. Je ne donne aucune information personnelle comme mon numéro de portable, mon adresse.
10. Je peux diffuser des photos d'autres personnes (élèves, enseignants, intervenants..) à la seule condition qu'il ait été averti de cette diffusion et ait autorisé sa diffusion.
11. Je ne fais pas de diffamation : aucun propos injurieux, discriminant sur des élèves, les enseignants, les intervenants, les artistes et les œuvres...
12. Je respecte les codes de communication de Twitter (@., RT..)
13. Je proscris le langage SMS mais j'ai droit aux abréviations classiques (Exemple :pdt = pendant).
14. J'écris avec un niveau de langue courant.
15. Je fais attention à ma syntaxe, grammaire et orthographe.

Je m'engage à respecter cette chartre d'utilisation

Fait àle

Nom Prénom

Signature